

Extrait du Bourgogne Développement : investir en Bourgogne (Est de la France)

<http://www.bourgognedeveloppement.com/Notre-reseau>

Notre réseau

- FR - Qui sommes-nous ? -



Bourgogne Développement : investir en Bourgogne (Est de la France)

Un réseau dense de partenaires au service des investisseurs

De part sa mission de coordination et son rôle d'interlocuteur unique, **Bourgogne Développement** ouvre à ses clients un réseau riche d'acteurs publics et privés soutenant le développement économique et l'investissement en Bourgogne.

Ce réseau, structuré par des conventions de collaboration, est constitué des organismes suivants :

- [Agences territoriales de développement](#)
- [Partenaires institutionnels](#) : Conseil régional de Bourgogne, Conseil Général de Côte d' Or, Conseil Général de la Nièvre, Conseil Général de Saône et Loire, Conseil Général de l' Yonne, des agglomérations, C(R)CI, Chambres des métiers et de l'artisanat, ...
- [Les professionnels de l'entreprise et de l'emploi](#)
- [Les professionnels de la recherche et de l'innovation](#)

Bourgogne Développement est membre du réseau de [l'AFII](#) - Agence Française pour les Investissements Internationaux - l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements étrangers.

Bourgogne Développement est également membre du [CNER](#) - Conseil National des Economies régionales - dont la double fonction est (1) la fédération nationale des agences de développement et des comités d'expansion économique, (2) le rôle de forum, de force de proposition, dans les domaines du développement économique territorial et de l'aménagement du territoire.

Bourgogne Développement développe également son réseau à l'international et s'engage dans des collaborations interrégionales comme par exemple au Canada avec l'ANIM (province du Manitoba).